

**NOUVEAU
EN 19 MOIS**

MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS

TITRE PROFESSIONNEL MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS (MREAS)

Niveau V en 19 mois

Le monteur de réseaux électriques aéro-souterrains exécute les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique haute tension (HTA) et basse tension (BT), ainsi que d'éclairage public.

L'emploi s'exerce en plein air à plus de dix mètres de hauteur, ou dans une tranchée à des températures fluctuantes. L'emploi nécessite des déplacements quotidiens dans le département et la région, et parfois sur le territoire national.

CONTENU

Réseaux aériens HTA (Haute Tension)
Réseaux aériens BT et branchements aériens
et aéro-souterrains (hors tension et sous tension)
TST Base, AER et EME
Eclairage public
CACES® PEMP (1B) - SST - Mini-pelle

PRÉ REQUIS

Être reconnu apte au poste de travail de MREAS par la Médecine du Travail

ACCÈS FORMATION

Contrat de professionnalisation

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du titre professionnel peut exercer son activité dans :

- Les entreprises de TP possédant une activité réseaux électriques.
- Les entreprises spécialisées (éclairage public, réseaux souterrains, raccordement).
- Les collectivités territoriales (maintenance de l'éclairage public).
- Les entreprises de production et distribution d'énergie électrique (EDF, ERDF, ENEDIS, entreprises locales de distribution d'électricité).
- Les agences de travail temporaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une équipe dédiée de formateurs expérimentés
- Des équipements pédagogiques adaptés
- Un plateau technique doté de matériels modernes représentatifs d'ouvrages et d'installations en exploitation



CONTACT :

03 26 69 25 85 - 06 66 73 90 88

contact-fc@almea-formations.fr

